



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
Commission de formation professionnelle
du pôle "Nature & Environnement"

p.a. Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue
Rue Prévost-Martin 6
Case postale 192
1211 Genève 4

N/réf. : DIP – Z 338

Genève, le 25 mars 2024

Rapport législature 2018-2023
5^e année
(1^{er} décembre 2022 – 31 janvier 2024)

I. Bases légales de la commission

- 1.1. loi sur les commissions officielles, du 18 septembre 2009 (A 2 20);
- 1.2. règlement sur les commissions officielles, du 10 mars 2010 (A 2 20.01);
- 1.3. loi sur la formation professionnelle, du 15 juin 2007 (C 2 05), art 78 à 81;
- 1.4. règlement d'application de la loi sur la formation professionnelle, du 17 mars 2008 (C2 05.01) articles 87 à 92;

II. Compétences légales de la commission

En respect de la loi sur la formation professionnelle, du 15 juin 2007 (C 2 05), art 78 à 81, les commissions de formation professionnelle ont pour tâche de veiller au bon fonctionnement de la formation professionnelle, dans l'ensemble des filières aux niveaux secondaire et tertiaire non universitaire, et de faire toutes les propositions nécessaires à son développement et son amélioration.

III. Activités de la commission

La commission s'est réunie le 19 octobre 2023 et le 21 mars 2023. Les thèmes suivants ont été abordés :

1. Plateformes monparcours.ch et gestage.ch

Les plateformes monparcours.ch et gestage.ch ont été présentés comme des outils importants pour faciliter les liens entre les jeunes et le monde professionnel, et pour offrir des stages d'observation en entreprise aux élèves du cycle.

2. Bilan de la rentrée et bourse des places d'apprentissage

La commission a échangé sur le bilan de la rentrée 2023-2024 et des différentes stratégies pour améliorer la visibilité des places d'apprentissage disponibles.

Un intérêt accru des jeunes pour les professions du secteur Nature et Environnement a été noté.

3. Portes ouvertes et événements spécifiques

Les portes ouvertes de 2023 du CFP N&E et leur organisation ont été discutées, ainsi que l'organisation future de la Fête du paysage et des jardins.

4. Renouvellement de la législature et des commissions

La commission a discuté du renouvellement prochain de la législature et des commissions, il a été souligné l'importance de la participation active des membres.

La volonté d'avoir les métiers animaliers représentés dans la commission est également relevée.

5. Tour de table des commissions spécifiques

Chaque commission a fait un retour sur ses activités, mettant en évidence les défis spécifiques, les réussites et les perspectives pour l'avenir.

6. Nouvelles ordonnances et Formations

La révision des plans de formation pour les métiers du pôle Nature et environnement suite aux nouvelles ordonnances a été largement discutée, ainsi que la situation des formations pour l'agriculture, l'horticulture et les fleuristes.

IV. Secrétariat de la commission

Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue – Service de la Formation professionnelle.

Le secrétariat effectue les missions suivantes :

- mise à jour de la base de données des membres des commissions de formation professionnelle,
- convocation des séances de la commission; rédaction et diffusion des notes de séance.

V. Frais de la commission

A. *Jetons de présence pour tâches ordinaires (art. 24 RCOF)*

1770 Frs

B. *Jetons de présence pour tâches extraordinaires (art. 25 RCOF)*

Néant.

C. Corrections d'examens écrits et examens oraux (art. 26 RCOF)

Néant.

C. Remboursement de frais (art. 28 RCOF)

Néant.



Rémy Abbt
Vice-Président